

Les Maisons d'Education de la Légion d'Honneur

Les Maisons d'Education de la Légion d'Honneur sont des établissements publics d'enseignement secondaire uniques en France qui accueillent seulement des filles dont les descendants directs ont reçu la légion d'honneur. Depuis 1987, Les filles des membres de l'Ordre national du Mérite y sont également acceptées.



Des écoles prestigieuses

Fondées par Napoléon en 1805 pour accueillir les filles des soldats tués au combat, ces écoles sont empreintes de tradition, de discipline et de prestige.

Pour pouvoir faire parti des élèves il est nécessaire d'avoir des parents, ou des grands-parents ou des arrières grands-parents titulaires de la Légion d'Honneur ou de l'ordre national du mérite. Comme les places sont limitées et les demandes nombreuses, il vaut mieux être une bonne élève pour espérer y entrer. Les filles viennent toutefois de milieux très divers, et le taux de réussite est excellent.

Des établissements atypiques

Mais ces établissements, bien que publics, sont surprenants à plus d'un titre :

En premier lieu, ils ne dépendent pas de l'éducation nationale mais du ministère de la Justice. C'est le président de la République qui veille à leur bon fonctionnement par l'intermédiaire du grand chancelier de la Légion d'Honneur sous l'autorité duquel ils sont directement placés. Ces écoles arborent sur leur fronton " Honneur et Patrie ", comme pour les casernes et non pas " Liberté, Egalité, Fraternité " comme pour tous les autres établissements publics. De plus les filles portent un uniforme et participent à beaucoup de cérémonies officielles dont des prises d'armes. Enfin, le cadre agréable, les bâtiments anciens rénovés, (côtoyant d'autres plus modernes) donnent un charme unique à ces établissements.

Les deux établissements

Il existe aujourd'hui deux sites distincts : celui des Loges, implanté dans un parc de 8 hectares à St Germain en Laye, qui fait office de collège et celui de St Denis qui est un lycée. Chaque site comprend une vingtaine de classe et des effectifs allant de 400 à 500 élèves dans les deux cas. A St Denis, il y a aussi des classes post-bac, Hypokhâgne, khâgne, BTS de commerce international et préparation HEC. En tout, sur les deux sites, il y a un millier d'élèves, toutes internes.

Pour l'Histoire, il y avait en fait une troisième " Maison " située à Ecouen qui est devenue, depuis 1962 le musée de la Renaissance.

A titre indicatif, voici quelques chiffres sur les effectifs pour l'année scolaire 2003/2004:

Pour St Germain en Laye :

Sixième : 114 ; Cinquième : 94 ; Quatrième : 124 ; Troisième : 123. TOTAL : 454 élèves

Pour St Denis :

Seconde : 146 ; Première : 145 ; Terminale : 135. TOTAL : 426 élèves

Les classes post-bac :

Hypokhâgne : 35 élèves. Khâgne : 30 élèves. BTS 1 : 24 élèves. BTS 2 : 24 élèves

Le personnel

Une surintendante dirige les deux écoles, mais elle a surtout une fonction de proviseur au lycée de St Denis tandis que le collège est dirigé plus particulièrement par une intendante générale. Elles sont assistées par 4 conseillères d'éducation : deux dans chaque école. Les professeurs sont au nombre d'une quarantaine au collège et d'une soixantaine au lycée.

Tout le personnel est détachés de l'éducation nationale exceptées les chargées d'éducation, qui sont spécifiques à ces écoles. Elles sont au nombre d'une vingtaine par établissement et ont pour rôle d'encadrer les élèves dans leur vie d'interne. Il y a aussi une vingtaine de maîtresses d'internat et de maîtresses " au pair ". Ces dernières sont des étudiantes qui en échange du gîte et du couvert doivent effectuer 14 heures de surveillance non rémunérées par semaine. Le taux d'encadrement est de ce fait très élevé : environs 1 adulte pour dix internes.

Uniformes et internat

Le port de l'uniforme est obligatoire, et une tenue exemplaire est exigée. Cet uniforme a évolué au cours du temps, il est composé aujourd'hui d'une robe bleue marine avec une ceinture de couleur différente selon le niveau de classe :

A St Germain en Laye :

Vertes (Sixième)

Violettes (Cinquième)

Aurores, c'est-à-dire Orange (Quatrième)

Bleues (Troisième)

A St Denis :

Nacarat, c'est-à-dire Rouge (Seconde)

Blanches (Première)

Multicolores (Terminale)

Pour les terminales, la ceinture multicolore représente en fait les couleurs de toutes les autres classes. De plus les terminales portent leur ceinture en écharpe.

L'uniforme est un tailleur bleu marine pour les élèves des classes post-bac.

Le trousseau comprenant l'uniforme coûte 474 € si il est acheté neuf et complet mais une bourse aux vêtements est organisée par l'association des Parents d'Elèves à la rentrée afin de réduire les coûts.

Le trousseau et la pension sont payables par trimestre.

Pour information, le prix de pension pour l'année scolaire 2002-2003 est de 1 602 € par an pour les 2nde, 1ères, Terminales et de 1 752 € par an pour les Hypokhâgnes, Khâgnes et B.T.S.)

Ces établissements sont exclusivement des internats : les filles n'en sortent pas de la semaine sauf le mercredi après-midi pour les visites à condition d'être sorties par quelqu'un faisant partie d'une liste de personnes autorisées et donnée par les parents en début d'année. Tous les samedis, il y a un devoir sur table. Le week-end, les jeunes filles ne peuvent aller qu'avec des personnes figurant sur les listes. Il est aussi possible de rester sur place et de rentrer chez soi que durant les vacances.

Cérémonies et traditions

Empreints de traditions, ces établissements sont le cadre de cérémonies annuelles telles que le concert du Président de la République et la remise des prix qui a lieu en fin d'année.

Le 14 juillet 2002, à l'occasion de la commémoration des 200 ans d'existence de la Légion d'Honneur, les jeunes filles de ces établissements avaient participé à l'ouverture des cérémonies précédant le défilé: une évocation en 15 tableaux des différentes périodes de l'histoire de France depuis la création de cette distinction avait formé un puzzle de toile géant en forme de croix de la Légion d'honneur porté et assemblé par les jeunes filles des maisons d'éducation de la Légion d'Honneur.

De nombreux spectacles sont aussi créés par les élèves. Il s'agit le plus souvent de concerts, de pièces de théâtre ou de comédies musicales.

Tous ces événements ponctuent une année scolaire à la fois riche en activités mais avant tout studieuse et baignée de traditions.

Bâtiments et règlement

À St Denis, la scolarité se déroule dans les bâtiments neufs à moitié enterrés. Dans les anciens bâtiments (l'abbaye), on trouve : les classes post-baccalauréat, le réfectoire, l'intendance, le salon d'honneur, la bibliothèque et à l'étage, les dortoirs. Les bâtiments du XVIII^e siècle ont été rénovés récemment.

Le règlement est très strict mais il s'assouplit pour les classes post-bac. On leur offre le choix entre deux régimes différents :

- soit l'internat avec un règlement intérieur assoupli (pour les chambres, le déplacement 2 par 2 et les sorties : sorties possibles tous les jours et le week-end).
- Soit l'internat externe : c'est-à-dire, présence sur place en journée mais possibilité de dormir à l'extérieur.

Comme cela a été signalé plus haut, il y a des devoirs sur table tous les samedis. Un rapport comprenant les notes et l'ordre de conduite de chaque élève est donné aux parents tous les mois.

La scolarité

Ces établissements se veulent non seulement dispenser un enseignement de haute qualité, mais veulent de plus inspirer à leurs élèves le " sens de l'honneur ", le respect de soi et des autres. Une éducation à la fois civique et morale y est enseignée avec le but de développer le sens de la responsabilité chez chacune. Les programmes suivis sont ceux de l'éducation nationale. Les bacs proposés sont ceux que l'on peut trouver dans les autres établissements secondaires :

Les baccalauréats littéraires (L)

Les baccalauréats scientifiques (S)

Le baccalauréat Économie Sociale (ES)

Le baccalauréat Sciences et Techniques du Tertiaire (STT)

Il est possible de prendre diverses options en langue, en musique, en art plastiques et en sport (voir plus bas).

Emplois du temps type

7h30 : petit déjeuner au réfectoire : les élèves prennent leurs repas en même temps dans le même réfectoire. Les élèves arrivent par dortoir, accompagnées par leur maîtresse d'internat.

8h10-10h00 : cours (Math, Français, Histoire, langue...)

10h00-10h20 : récréation

10h20-12h15 : cours (Math, Français, Histoire, langue...)

12h30 : repas puis récréation

13H35-16H35 : cours (éducation musicale, technologie, arts plastiques, sport...)

16h35 : récréation et goûter

17h00-19h00 : étude en classe

19h00-19h30 : dîner

19h30-20h00 : temps libre ou étude

20h30 : remontée au dortoir

21h30 : extinction des lumières

Les langues et la musique

Dès la sixième deux langues sont enseignées (Anglais et Allemand) dans les classes "européennes". Par la suite, il est possible de prendre d'autres langues comme l'Italien, l'Espagnol, et même le Russe ou le Chinois. Des labos de langue sont disponibles et des sorties et conférences sont organisées dans diverses langues ainsi que des voyages à l'étranger. Pour celles qui le désirent, il est possible de mettre l'accent sur la musique dans le cadre des classes "maîtrisiennes" dès le collège. Tout au long de l'année, des concerts, des auditions et des concours ont lieu dans le pavillon de Musique

Activités musicales possible :

Cours de piano, Violon, Violoncelle, Harpe, Guitare, Saxophone, Orchestre de percussions, Chant chorale, Flûte, Clarinette.

Sorties et clubs

De nombreuses sorties culturelles ont lieu en cours d'année : théâtre, opéra, cinéma, conférences, musées.

Les élèves peuvent aussi participer aux activités de différents clubs : le club photo, le ciné-club, le club d'art dramatique...

Liste des clubs :

Informatique, Ciné-club, Couture, Aquarelle, Secourisme, Environnement, Lecture, Vidéo, Peinture sur bois.

Sports praticables sur place

Tennis, Judo, Danse classique, Athlétisme, Volley-ball, Handball, Natation, Basket-ball, Badminton.

Il est aussi possible de pratiquer des sports dans l'**association sportive**, et de participer à des compétitions entre établissements. Les sports pratiqués sont alors : le Badminton, le Basket-ball, le Volley-ball, la Danse, le Fitness, l'Équitation... Des séjours en pleine nature sont aussi proposés dans le cadre de séjours sportifs. On peut ainsi faire du Ski, du Snow board, du Body Board, du Ski nautique, de l'escalade...)

Il existe aussi une **association des anciennes de la légion d'honneur** qui se trouve rue de Rome à Paris.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site des Maisons d'Education de la Légion d'Honneur: <http://www.melh.net>. Vous y trouverez des informations complémentaires, ainsi qu'un plan du site de St Denis et des photos des lieux.